

POLITIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE GROUPE BUTARD PARIS

Acteur indispensable de la restauration événementielle française, regroupant quatre métiers : Traiteur événementiel, lieux événementiels, restauration traditionnelle, restauration grand public ; le tout dans un environnement paysager remarquable tel que le Bois de Boulogne, à proximité de la Seine ou de l'avenue des champs Elysées, le Groupe Butard Paris est investi dans sa mission de limiter les impacts de ses activités.

Le comité de pilotage présidé par Dominique Paul a pour vocation de garantir la mise en œuvre de cette démarche selon la Norme ISO 20121 en y associant l'ensemble des collaborateurs internes du Groupe Butard Paris ainsi que les parties prenantes externes.

C'est pour assurer la pérennité conjointe de l'environnement et de nos métiers que nous nous engageons concrètement à organiser des événements les plus responsables possibles et à stimuler la sensibilité de nos clients et de leurs invités, ainsi que celle de nos partenaires à se joindre à nos enjeux prioritaires :

Sur le plan environnemental

- D'évaluer et de réduire notre impact carbone de notre activité sur nos sites et événements

Sur le plan social

- De favoriser le bien-être de nos collaborateurs en développant la cohésion, l'employabilité et l'insertion

Sur le plan économique :

- De développer les partenariats sectoriels pour mieux répondre aux enjeux et réduire les gaspillages alimentaires et énergétiques,
- Et d'asseoir nos positionnements haut de gamme « sur-mesure » et grands événements à travers des cartes plus vertueuses tant sur le plan économique qu'environnemental.

Notre démarche de management responsable encadré par la norme ISO 20121 intègre de façon transversale le devoir d'inclusion (actions auprès des parties prenantes), d'intégrité (traitement des attentes des parties intéressées), le devoir de vigilance (maîtrise des situations d'urgence en événement, maîtrise des impacts des activités), et de transparence (information régulière de nos parties prenantes sur notre démarche).

Dominique Paul et le comité de direction s'engagent à :

- ❖ Mettre les moyens humains et matériels nécessaires au respect de ses engagements pour permettre d'atteindre ses objectifs, en adéquation avec les budgets du Groupe Butard Paris,
- ❖ Actualiser périodiquement son programme de développement durable pour garantir l'amélioration continue de cette démarche,
- ❖ Renforcer sa contribution aux actions sociétales et environnementales, et
- ❖ Respecter les exigences légales et les exigences volontaires qui s'imposent à ses activités.

Dominique PAUL
Directeur Général

Le 21/06/2023, à Colombes